

L'an 2024, le 21 février à 16h30, les membres de l'association départementale de l'OCCE d'Eure et Loir se sont réunis en visioconférence, via la plateforme zoom pro, et en présentiel, sur la convocation faite aux mandataires et aux administrateurs.

PRESENTS	Nom et prénom	Fonction	Représentant
Non adhérent à l'association départementale de l'Eure et Loir			
Adhérents mandataires ou représentants de la coopérative			
Membres du Conseil d'Administration	BENOIST Isabelle BONVALOT Nathalie COTELLE Christian LEGROS Eric MIGNOT sandra ROSAMOND Arnaud TREFFEL Valérie	Administratrice Vice-présidente Trésorier Président Administratrice Administrateur Administratrice	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir
Salariées	TREFFEL Valérie KERNEVEZ Maëla	Secrétaire comptable Animatrice pédagogique, enseignante détachée	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir

ABSENTS ou EXCUSÉS	Nom et prénom	Fonction	Représentant
Non adhérent à l'association départementale de l'Eure et Loir	MÈGE Evelyne	Inspectrice d'Académie	DSDEN d'Eure et Loir
	MADORÉ Cédric	Inspecteur d'Académie adjoint	DSDEN d'Eure et Loir
	SOUILLARD Olivier	Commissaire aux comptes	AUDIT France
	GABAUD Carine	IEN CHATEAUDUN	DSDEN d'Eure et Loir
	BONNIN Valérie	IEN NOGENT LE ROTROU	DSDEN d'Eure et Loir
	CHABOCHE Nadia	IEN CHARTRES 1	DSDEN d'Eure et Loir
	GOREAU Cécile	IEN CHARTRES 2	DSDEN d'Eure et Loir
	DESGROUAS Thomas	IEN CHARTRES 3	DSDEN d'Eure et Loir
	FÉRANT Catherine	IEN CHARTRES 4	DSDEN d'Eure et Loir
	CAGNOL Céline	IEN DREUX 1	DSDEN d'Eure et Loir
	GAUTHIER Linda	IEN DREUX 2	DSDEN d'Eure et Loir
	GRIMOUIN Pascale	IEN ASH	DSDEN d'Eure et Loir
	PHILIPPE Benjamin	IEN CHATEAUNEUF EN THYMERAI	DSDEN d'Eure et Loir
	BARRAL Nathalie	CPD EPS	DSDEN d'Eure et Loir
	LEVEQUE Marie	CPC CHATEAUNEUF	DSDEN d'Eure et Loir
	BOURGEON Marie	Directrice générale	PEP 28
Membres du Conseil d'Administration	Sylvie TORRE Sylvie BENARD	Administratrice Administratrice	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir

POUVOIRS	Nom et prénom	Fonction	NOMBRE DE POUVOIRS	POURCENTAGE du total
Membres du Conseil d'administration	Eric LEGROS	Président	3644	10,7 %
	Sylvie TORRE	Secrétaire générale	1115	3,27 %
	Nathalie BONVALOT	Vice présidente	1211	3,55 %
	Valérie TREFFEL	Administratrice	974	2,86 %
	Christian COTELLE	Trésorier	332	0,97 %
	Arnaud ROSAMOND	Administrateur	591	1,73 %
	Sandra MIGNOT	Administratrice	276	0,81 %
	Sylvie BENARD	Administratrice	272	0,79 %
	Isabelle BENOIST	Administratrice	1029	3,02 %
Mandataires ou Représentants	Isabelle BENOIST	EE d'Henri IV CHARTRES	243	0,71 %
	Delphine FAURIE PARAUT	EE de M. Carême CHARTRES	254	0,74 %
	Nathalie BONVALOT	EM Semmelweis DREUX	162	0,47 %
	Sandra MIGNOT	EE de Mendes France DREUX	133	0,39 %
	Fabienne CHADRON	EE M. Fanon AUNEAU	242	0,71 %
TOTAL			10478	30,79 %

Le quorum est atteint soit 10478 coopérateurs présents et/ou représentés sur un total de 34024 ce qui équivaut à 30,79 %. Selon nos statuts, le quorum minimal est de 10%. L'AG peut donc se tenir.

Monsieur Eric LEGROS, Président du Conseil d'Administration déclare l'ouverture de l'AG à 16h30.

La société AUDIT France, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est excusée.

Le président a mis à disposition des membres à cette adresse <https://dgxy.link/AGOCCE24> :

- un exemplaire de la lettre de convocation des membres
- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes avec l'avis de réception
- Les statuts de l'association
- les pouvoirs des membres représentés
- Le bilan, le compte du résultat et l'annexe du siège départemental arrêtés au 31 août 2022
- Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration
- Le rapport général du commissaire aux comptes
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce
- Le rapport d'activité 2022/2023
- La projet d'activité 2024/2025

Monsieur le Président déclare que la liste des membres, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts ont été à la disposition des membres au siège social à compter de la convocation à l'assemblée générale.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La société AUDIT France, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée le 26 janvier 2024 par lettre remise en mains propres est excusée.

Une présentation mettant en lien rapport d'activité 2022-2023, projet d'activité 2024/2025 et projet de budget est présenté à l'assemblée par les membres du conseil d'administration grâce à un support numérique (powerpoint) disponible à l'adresse suivante : <https://dgxy.link/AG24PPT>



Après en avoir délibéré, l'assemblée passe aux votes des résolutions suivantes :

Première résolution : Adoption du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 février 2023

L'assemblée générale après avoir consulté le compte-rendu de l'AG l'approuve.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : rapport d'activité 22-23

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité approuve les termes de ce projet.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Rapport financier du conseil d'administration du 7 février 2024

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils ont été présentés qui font ressortir un résultat excédentaire de 17 363,80 €

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : quitus au trésorier

L'assemblée générale accorde le quitus au trésorier

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Rapport spécial du Commissaire aux comptes

L'assemblée générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale après avoir débattu sur le rapport des comptes annuels 2022-2023 prend part au vote.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve de verser l'affectation du déficit au fond associatif soit 131 735 € en 21-22 contre 149 099 € en 22-23.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : Augmentation de la cotisation

L'assemblée générale approuve la proposition de fixer le montant de la cotisation pour l'exercice 2024-2025 à 2,39 € par coopérateur, soit 0,06 € afin de compenser en totalité l'augmentation de la part fédérale.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.



Dixième résolution : Élection et réélection des membres du conseil d'administration

- Mme Sylvie TORRE, membre du conseil d'administration, donne ce jour sa démission.
- Mmes TREFFEL Valérie et MIGNOT Sandra, membres sortantes du conseil d'administration, représentent ce jour leur candidature.
- Mmes CHADRON Fabienne et KERNEVEZ Maëla, présentent ce jour leur candidature au conseil d'administration

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.



Fin de l'Assemblée Générale à 18h

